

Arrêté portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, session 2018, dans les académies de GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 3 avril 2018 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2018 ;

ARRETE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, au titre de l'année 2018, dans les académies de GRENOBLE et LYON :

Monsieur ALBALADEJO Aurélien, ingénieur d'études classe normale, président, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Madame LANARI Valerie, assistante ingénieure cnrs, experte, Centre national de la recherche scientifique, Grenoble.

Madame DE LAMBERTERIE Marianne, attachée principale d'administration de l'état, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur GOMEZ Sébastien, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe supérieure, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur RAULLINE Fabien, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe normale, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Madame CHAVAND Geneviève, ingénieure d'études classe normale, suppléante, Institut d'études politiques de Grenoble, Saint-Martin-d'Hères.

Fait à _____, le _____

Pour le Président et par délégation
La Directrice générale déléguée
aux ressources humaines

Carole KADA